

TROPHEE INTERREGIONAL LUCIEN ZINS

CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE
(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)

TARBES, 4 & 5 JUILLET 2015



PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION



ORGANISATION :
TARBES NAUTIC CLUB
COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION





REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club remercient toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre.

Les Collectivités Territoriales



Les Partenaires Institutionnels



Les Sponsors



Les Bénévoles

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club adressent tous leurs encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.





ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club organisent le Trophée Interrégional Lucien Zins au Complexe Paul Boyrie à Tarbes en date des 4 et 5 juillet 2015.

Piscine :

- Centre Nautique Paul Boyrie – Avenue d’Altenkirchen – 65 000 Tarbes.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr
- Tarbes Nautic Club
Centre Nautique Paul Boyrie
Avenue d’Altenkirchen
65 000 TARBES
Tél : 05-62-24-00-51
e-mail : contact@tarbesnc.org
Site web : tarbesnc.fr

Accès :

- Train : gare SNCF Tarbes
- Route : A64, sortie 13. Continuer sur la D92E et entrer dans Séméac. Prendre à gauche la N117. Continuer sur l’Avenue de Toulouse. Passer un premier rond-point puis prendre à gauche la Rue Edouard Dallas. Passer le Pont d’Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le Boulevard du Président Kennedy. Passer le rond-point de Trélut puis prendre à gauche l’Avenue d’Altenkirchen.

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de benjamins concernés. Le Trophée interrégional benjamins Lucien Zins offre l’opportunité aux nageurs âgés de 13 ans d’intégrer la série interrégionale la saison suivante (sous réserve de conditions précisées dans la rubrique concernant les séries).





CONTENU DU PROGRAMME

Le programme ne contient que des épreuves individuelles : 50 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps 12 ans et 13 ans confondus.

JURY

Chaque club devra fournir 1 officiel pour 3 à 10 nageurs engagés et 2 officiels au-delà de 10. Un officiel en surnombre dans un club peut officier pour un autre. En cas de manquement le club sera pénalisé de 100 € par réunion.

MODE DE QUALIFICATION

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. Les 136 premiers benjamins 1^{ère} année (12 ans) et 2^{ème} année (13 ans) confondus du classement interrégional du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral: www.ffnatation.fr). Un nageur qualifié au niveau interrégional ne peut pas participer au niveau régional.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Publication de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première quinzaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 12-13 ans 2015 (dimanche 31 mai 2015). L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les six épreuves du programme. Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Remarques :

- Pour les épreuves du 50 m nage libre, du 400 m nage libre et du 200 m 4 nages, les temps d'engagement correspondront respectivement aux points de la table de cotation fédérale à ceux réalisés sur les épreuves du 100 m nage libre, du 800 m nage libre et du 400 m 4 nages.
- Sur extraNat, les pré-engagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur le serveur extraNat durant la période de proposition.





Tarif : 24 € pour l'ensemble des épreuves à régler par chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO puis à adresser au Comité Régional d'Aquitaine, 161 Rue Judaïque, 33 000 BORDEAUX.

Accès aux Championnats de France 15 ans et moins : les nageurs 12-13 ans, sous réserve d'avoir terminé dans les 50 premiers au classement combiné du trophée Lucien-ZINS national et des trophées Lucien- ZINS interrégionaux, et, ayant réalisé lors des championnats de Nationale 2 hiver en bassin de 50 m (accès sur liste DTN) ou lors du trophée national Lucien- ZINS, une performance correspondant à la grille 14 ans, peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 2h avant le début des épreuves de chaque réunion. Il sera également disponible la veille de la compétition *i.e.* vendredi 3 juillet 2015 de 17h à 20h.

RECOMPENSES

Les 8 premiers B1 (filles et garçons) et les 8 premiers B2 (filles et garçons) recevront 1 médaille.





PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le samedi 4 juillet 2015 à 8h.

PROGRAMME

Samedi 4 juillet 2015	Dimanche 5 juillet 2015
1^{ère} réunion	3^{ème} réunion
Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00 <ul style="list-style-type: none"> ○ 100 m Brasse Messieurs ○ 400 m Nage Libres Dames ○ 100 m Dos Messieurs 	Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00 <ul style="list-style-type: none"> ○ 100 m Brasse Dames ○ 400 m Nage Libres Messieurs ○ 100 m Dos Dames
2^{ème} réunion	4^{ème} réunion
Ouverture des portes : 14h30 Début des épreuves : 16h30 <ul style="list-style-type: none"> ○ 100 m Papillon Dames ○ 200 m 4 Nages Messieurs ○ 50 m Nage Libres Dames 	Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 16h00 <ul style="list-style-type: none"> ○ 100 m Papillon Messieurs ○ 200 m 4 Nages Dames ○ 50 m Nage Libres Messieurs





PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, la Commission des Organisations du Comité Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Trophée Interrégional Lucien Zins.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Centre Nautique Paul Boyrie (zone d'arrivée, sur la gauche, à proximité du local technique).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE FEDERAL ET JUGE-ARBITRE

Le Délégué Fédéral de la compétition est Edouard FERNANDES. Les Juges Référents sont Emmanuel NARDOUX et Cécile ROUSSIN.

COUVERTURE MEDICALE DU MEETING

La couverture médicale de cette compétition est assurée par le Docteur Françoise MAUPAS-SCHWALM, membre du Comité Midi-Pyrénées de Natation pour l'olympiade 2012-2016.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce Trophée Interrégional Lucien Zins ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris au Centre Nautique Paul Boyrie durant les 4 et 5 juillet 2015 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 4 juillet 2015. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 4 juillet 2015 à 9h.

L'évènement sera retransmis en direct sur le site du Tarbes Nautic Club (tarbesnc.fr) dès l'échauffement du vendredi soir et jusqu'au dimanche soir inclus (fin de la compétition).





LISTE DES HOTELS

HÔTEL 1^{ère} Classe - TARBES

Route de Lourdes - Z.I. BASTILLAC
65000 TARBES

☎ : 0892 707 281 Fax : 05 62 51 24 30

FASTHOTEL

115 Avenue François Mitterrand
65600 SEMEAC

☎ : 05 62 38 96 30

HOTEL CAMPANILE

ZA Bastillac - rue Maurane Saulnier
65000 TARBES

☎ : 05 62 51 19 15

HOTEL IBIS BUDGET

Boulevard Président Kennedy
65000 TARBES

☎ : 08 92 68 31 01 (situé à 100 mètres du Centre Nautique)

HÔTEL IBIS - TARBES ODOS

51, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS

☎ : 05 62 93 51 18 Fax : 05 62 93 51 18

HÔTEL RESTAURANT KYRIAD

91 Route de Lourdes
65310 TARBES ODOS

☎ : 05 62 93 83 20 Fax : 05 62 93 94 01





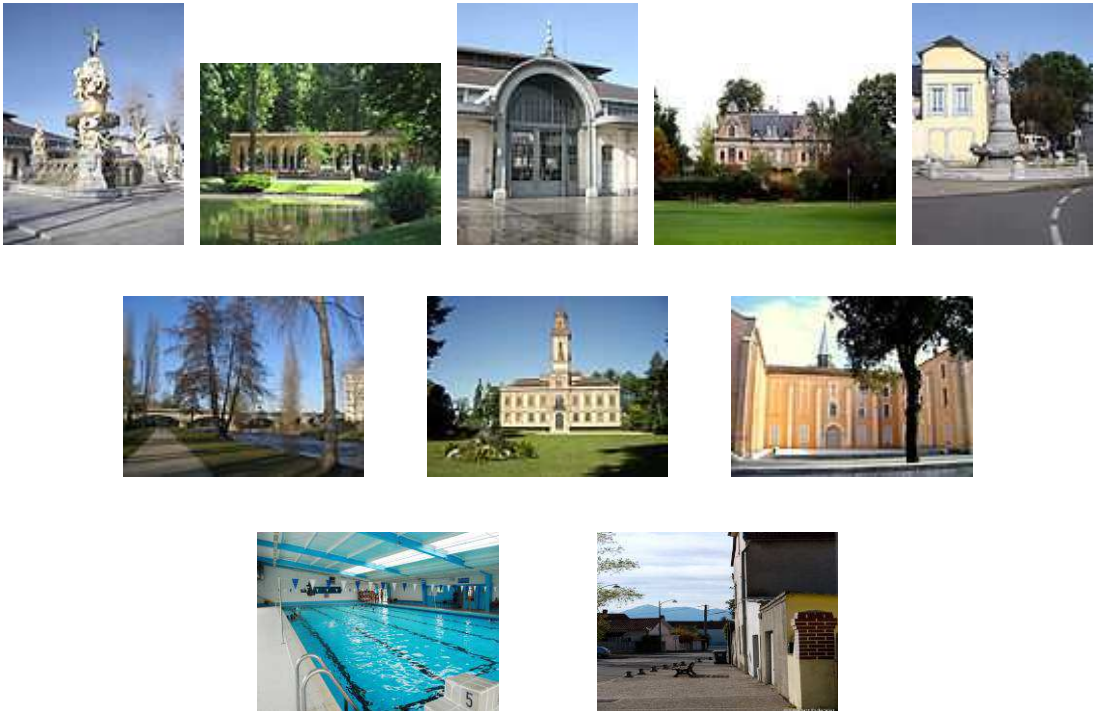
TARBES, LES HAUTES-PYRENEES ET MIDI-PYRENEES

Tarbes est la préfecture du département des Hautes-Pyrénées, en la région Midi-Pyrénées. Elle compte 49 973 habitants, alors que le Grand Tarbes regroupe environ 85 000 habitants; avec plus de 110 000 habitants, son aire urbaine est la deuxième de la région derrière celle de Toulouse.

L'activité principale relève du secteur tertiaire. Elle est aussi la deuxième ville industrielle de la région, s'illustrant en particulier dans le domaine de la construction ferroviaire et de l'aéronautique avec la présence toute proche d'entreprises telles qu'Alstom et DAHER.

Tarbes abrite aussi le deuxième pôle universitaire de Midi-Pyrénées. L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes sont particulièrement fréquentés. Souvent présentée telle une "ville-marché", Tarbes abrite d'importantes halles et places de marché, soit autant de débouchés pour l'agriculture locale. Symbole de l'industrie agro-alimentaire, une Coopérative du Haricot Tarbais a notamment vu le jour au cœur de la zone Bastillac.

Outre sa situation géographique privilégiée, Tarbes, porte des Pyrénées, rime avec douceur de vivre et revendique une vie culturelle, associative et sportive très dense.





Les Hautes-Pyrénées allient un patrimoine riche de cultures et de traditions à un développement touristique respectueux de l'environnement. : Grands sites mondialement connus accessibles à tous, (Lourdes, Cirque de Gavarnie, Pic du Midi, Cauterets-Pont d'Espagne, Col du Tourmalet), paysages préservés du Parc National des Pyrénées et des réserves naturelles, vallées inondées de soleil, itinéraires de balades et randonnées tous niveaux, tradition pastorale, villages de montagne en font un lieu plein de charme et de convivialité.



Première région de France par sa superficie (45348 km²), **Midi-Pyrénées** est aussi grande que le Danemark et plus grande que la Belgique, la Suisse ou les Pays-Bas. Par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel, Midi-Pyrénées occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen. Autour de sa métropole régionale, Toulouse, Midi-Pyrénées rassemble un réseau de villes moyennes et des zones marquées à la fois par leurs différences et leurs complémentarités. Des Pyrénées aux contreforts du Massif Central, plaines et vallons, montagnes et plateaux, lacs et rivières, causses et piémonts apportent leurs spécificités et leurs attraits. Pays des grands espaces, pays de l'eau, pays du bien-vivre et pays de tradition, Midi-Pyrénées est une région au grand devenir.

Avec les Pyrénées aux sommets enneigés, qui ouvrent leurs vallées vers l'Espagne, et les bastions méridionaux du Massif Central, entre la Guyenne, la Gascogne et le Languedoc, en Midi-Pyrénées, la région la plus vaste de France, l'unité naît de la diversité. Profondément marquée par son histoire, dont elle a conservé un patrimoine d'une étonnante richesse, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Les hautes technologies, l'aéronautique (Concorde et Airbus) et l'espace (Ariane) font de sa capitale, Toulouse, deuxième ville Universitaire de France, un pôle économique européen de tout premier plan.

